

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

43

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 15 décembre 2014



MAIRIE DE DIJON

**Président** : M. MILLOT  
**Secrétaire** : Mme FERRIERE  
**Membres présents** : Mme KOENDERS - M. MAGLICA - Mme POPARD - M. PRIBETICH - Mme MODDE - M. DESEILLE - Mme TENENBAUM - M. MARTIN - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - Mme CHARRET-GODARD - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - M. EL HASSOUNI - Mme AVENA - M. DECOMBARD - M. MASSON - Mme JUBAN - M. MEKHANTAR - M. JULIEN - M. PIAN - Mme PFANDER-MENY - Mme ROY - Mme MARTIN-GENDRE - Mme HERVIEU - Mme DURNERIN - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - M. HAMEAU - Mme MASLOUHI - M. LOVICHY - Mme CHEVALIER - Mme TOMASELLI - Mme AKPINAR-ISTIQUAM - M. BARD - M. BORDAT - Mme OUTHIER - Mme ERSCHENS - Mme VANDRIESSE - M. BICHOT - Mme VOISIN-VAIRELLES - M. BOURGUIGNAT - Mme DESAUBLIAUX  
**Membres excusés** : Mme ZIVKOVIC (pouvoir M. MAGLICA) - Mme REVEL (pouvoir M. DESEILLE) - M. REBSAMEN (pouvoir M. MILLOT) - Mme TROUWBORST (pouvoir MME CHEVALIER) - Mme HILY (pouvoir MME MODDE) - M. FAVERJON (pouvoir MME HERVIEU) - M. GRANDGUILLAUME (pouvoir MME MARTIN) - M. ROZOY (pouvoir MME FERRIERE) - M. HOUPERT (pouvoir M. BICHOT) - M. HELIE (pouvoir MME VANDRIESSE) - Mme TCHURUKDICHIAN (pouvoir MME OUTHIER) - M. CHEVALIER (pouvoir M. BOURGUIGNAT)  
**Membres absents** : M. BONORON - M. CAVIN

### OBJET DE LA DELIBERATION

#### Association Dijon Congrexpo - Parc des expositions et Congrès - Tarifs 2015 - Approbation

Monsieur Martin au nom de la commission des finances, de l'administration générale et du personnel, expose :

Par délibération du 20 décembre 2010, le Conseil Municipal a approuvé le projet de convention de délégation de service public à intervenir entre la Ville et l'association Dijon Congrexpo pour la gestion et l'exploitation du parc des expositions et des congrès à compter de 2011 pour une durée de sept années.

L'article 27 de la convention précitée dispose que les tarifs de location "seront révisés chaque année sur proposition du délégataire et après approbation du Conseil Municipal".

Par courrier du 28 octobre 2014, le Président de l'association Dijon Congrexpo a proposé une augmentation des tarifs de locations des salles et halls de 2% au titre de 2015 par rapport à ceux de l'année 2014 selon la liste jointe au rapport, le délégataire justifiant cette hausse par l'augmentation des charges d'exploitation de la structure.

Si vous suivez l'avis favorable de votre commission des finances, de l'administration générale et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir:

1 - approuver les tarifs de location des salles et halls du parc des expositions et congrès qui seront mis en œuvre par l'association Dijon Congrexpo au titre de 2015, intégrant une augmentation de 2 % par rapport à 2014 ;

2 - m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.

**RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**